

## Le Testament spirituel de M<sup>gr</sup> Gendreau

*Conformément à la volonté formelle du vénéré Prélat, nous publions, sans commentaire, le Testament spirituel ci-dessous. Nous aurions pu croire que pour lui, comme il le crut pour M<sup>gr</sup> Puginier, l'éloge filial ou fraternel était un devoir. Il l'interdit, parce que, dit-il, il ne le mérite pas... Nous acceptons l'ordre imposé, mais en faisant respectueusement nos réserves sur la raison qu'il en donne. Ses œuvres ayant parlé, écoulez la voix suprême de sa foi, de sa conscience et de son cœur : elle nous demande de nous souvenir et de prier. Nous nous consolons ainsi de n'avoir pu louer, après sa mort, celui que nous nous engageons à n'oublier jamais.*

*Léon Verdon*

### ***Maria, spes mea***

Au nom de la Très Sainte et très Auguste Trinité, en présence de la Bienheureuse Vierge Marie, ma Mère et mon Espérance, de saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint François Xavier, et de tous les Saints et Saintes du Paradis que depuis longtemps j'ai choisis pour mes Patrons et Protecteurs de tous les Bienheureux Martyrs du Tonkin à la glorification desquels j'ai, malgré mon indignité, travaillé pendant dix ans.

Je remets ma pauvre âme entre les mains de mon Dieu Sauveur, le suppliant de me faire miséricorde malgré mes fautes innombrables qu'il connaît. Je lui demande cette grâce des grâces par les mérites de son Sang précieux et par l'intercession de la Vierge Immaculée sa Mère et la mienne.

Je crois fermement, inébranlablement tout ce que croit et enseigne la Sainte Eglise Catholique, et j'adhère filialement, du fond du cœur, à tous les enseignements et conseils de notre Saint Père le Pape, chef visible et infaillible de l'Eglise, Vicaire de Jésus-Christ, réprouvant formellement tout ce qu'il réprouve et renonçant entièrement à mon sentiment propre pour suivre celui du Pasteur des Pasteurs, en tout et toujours

Je supplie tous mes bien-aimés confrères, les prêtres indigènes, les catéchistes et les élèves de la Maison de Dieu, en particulier ceux qui ont été à mon service, tous les chers et aimés chrétiens de cette belle Mission, de me pardonner, pour l'amour de Nôtre-Seigneur, les mauvais exemples que je leur ai donnés, les sujets de mécontentement ou de plaintes que je leur ai occasionnés, et je les supplie instamment de m'accorder le secours de leurs prières pour m'aider à expier toutes ces fautes et m'ouvrir les portes du ciel.

Je désire être enterré dans l'Eglise de Ké So, où j'ai été sacré, aux pieds de mon très vénéré et toujours regretté Père, M<sup>gr</sup> Puginier. Toutefois si je mourais dans une localité d'où le transfert à Ké So serait difficile, que l'on m'enterre là où ce sera plus commode.

J'ai cru que les éminentes vertus et l'éclat du nom de M<sup>gr</sup> Puginier nous faisaient un devoir d'honorer solennellement sa mémoire. Pour moi, rien de pareil ; je demande qu'à mon enterrement l'on se borne aux prescriptions du cérémonial des Évêques. Ni fleurs ni couronnes.

De même, ma volonté expresse est que, soit ici soit en France, l'on ne publie rien à mon sujet, sauf la notice réglementaire que je prie de réduire au résumé des faits sans aucun éloge, puisque je n'en mérite pas. S'il y a eu quelque bien de réalisé pendant mon administration, c'est uniquement grâce à la protection de la très Sainte Vierge qui a tout conduit, tout arrangé malgré mes erreurs, ma négligence, et dont la maternelle assistance a été visible en maintes circonstances. J'aurais dû faire beaucoup plus et c'est une de mes grandes inquiétudes pour le moment où je paraîtrai au Tribunal de Dieu. Donc toute louange à mon égard serait une usurpation de ce qui revient à ma bonne Mère du ciel ; je le répète parce que c'est vrai.

En terminant, je supplie du fond du cœur tous les chers confrères de cette Mission de travailler à conserver, quoi qu'il arrive, l'union fraternelle qui a toujours existé parmi les missionnaires de ce Vicariat, en étendant cette charité à tout le personnel indigène et à tous les Chrétiens.

C'est la prière que Nôtre-Seigneur adressait à son Père pour ses apôtres. Si nous restons toujours unis entre nous dans l'amour de Jésus Eucharistie, Dieu sera toujours avec nous et nous aurons le bonheur ineffable d'être un jour tous unis avec lui dans son Divin Cœur *in sæcula sæculorum*.

Daigne ce bon Maître bénir les missionnaires, les prêtres indigènes, le personnel de la maison de Dieu, les ferventes communautés françaises et indigènes et tous les Chrétiens de cette bien-aimée Mission du Tonkin occidental

Fait à Hanoï le 15 août 1911, en la glorieuse fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Pierre-Marie GENDREAU, Vicaire Apostolique du Tonkin Occidental

Je viens de relire les pages ci-jointes, aujourd'hui, fête de la Sainte Trinité (27 mai 1923), cinquantième anniversaire de ma première messe célébrée en cette même fête qui, en 1873, tombait le 8 juin, et quatre jours après la mort de M<sup>gr</sup> Bigollet, coup si terrible pour la Mission de Hanoï et pour moi. Je suis donc à un moment solennel de ma vie ; c'est pourquoi je tiens à déclarer qu'en présence de Nôtre-Seigneur et de Marie, ma bonne Mère, je ratifie, confirme en tous points ce que contiennent les pages ci-dessus, comme étant en ce moment l'expression sincère et fidèle de mes sentiments et de mes désirs, comme au moment où je les écrivais J'ajouterai seulement les remarques suivantes :

1° Je demande aux confrères avec encore plus d'instance qu'alors, parce que l'état des esprits en fait une nécessité et que le Saint-Siège nous en impose l'obligation, je leur demande donc d'être le plus larges le plus fraternels possible avec le clergé indigène, et en même temps d'embrasser, de suivre en toute fidélité les directions nouvelles du Saint Siège, renonçant finalement, sans retour, à nos idées et appréciations personnelles, assurés que notre soumission et obéissance ponctuelles seront bénies de Dieu et attireront des grâces de plus en plus abondantes sur nous et notre œuvre.

2° Que depuis 1911 la somme de mes dettes envers la Sainte Vierge s'est accrue et multipliée dans une mesure que ma reconnaissance est, hélas ! bien loin d'égaliser.

*Maria, Mater misericordiæ.*

Ké So, 27 mai 1923.

Pierre-Marie GENDREAU.